



TRGIRTO

Table régionale de gestion intégrée des
ressources et du territoire public de l'Outaouais

Compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO

La séance du 19 novembre 2025

Date : Séance du mercredi 19 novembre 2025
Heure : De 9h00 à 12h00
Endroit : En mode virtuel sur Teams

**Représentants**

Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse	Jean-Paul Sénéchal	Groupe Crête		X
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	Christian Picard	Commonwealth Plywood	X	
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières		X
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoiries de l'Outaouais	X	
	Vacant	Association des ZEC de l'Outaouais		
	Jonathan Lasnier	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye	X	
	Jean Fink	Fédération chasseurs et pêcheurs - Outaouais		X
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOngé	Travailleur forestier	X	
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais	X	
	Alain Lacoste	Citoyen	X	
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais		X
	Noémie Venne	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais	X	
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides	X	
Groupe Nature	Yanny Ritchot	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais	X	
	Maurice Thibaudeau	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
	Deborah Powell	Pontiac Environmental Protection	X	
	Raphaële Cadieux-Laflamme	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac	X	
	Thomas Rozsnaki-Sasseville	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
	Benedikt Kuhn	MRC des Collines-de-l'Outaouais		X
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		
Représentante scientifique	Angélique Dupuch	Université du Québec en Outaouais - ISFORT	X	

**Remplaçants et observateurs**

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Rudiger Markgraf	Observateur	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X
Philippe Morand	Observateur	Louisiana-Pacific	X
Marcel Larocque	Observateur	Regroupement des locataires de terres publiques	X

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Alexandra Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Isabelle Paquin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Jean-Sébastien Perron	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Charles Blais	Coordonnateur de la TRGIRTO	X



Ordre du jour

Mercredi le 19 novembre 2025 de 9h00 à 12h00

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour du 19 novembre 2025
3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 11 septembre 2025
4. Suivi de la rencontre du 11 septembre 2025
5. Nouvelles
6. Renouvellement du mandat des représentants à la TRGIRTO
7. Consultation sur les Production acéricole à prioriser
8. Portrait des changements climatiques régionaux et de leurs effets potentiels sur les principales essences forestières en Outaouais
9. Révision des enjeux de la TRGIRTO
10. Varia
11. Levée de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

M. Charles Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, indique qu'il y a quorum et avise les partenaires de la TRGIRTO que la séance est enregistrée.

M. Jean-François Larrivée, président de la TRGIRTO, souhaite la bienvenue à tous les partenaires et déclare la séance ouverte à 9h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Blais fait la lecture du projet d'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 19 novembre 2025.

TRGIRTO 202511-1

Sur proposition de M. Mario Bélisle, secondée de M. Alain Lacoste, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la rencontre de la TRGIRTO du 19 novembre 2025 en laissant le point Varia ouvert.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 11 septembre 2025

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, fait la lecture du compte rendu de la rencontre du 11 septembre 2025.

TRGIRTO 202511-2

Sur proposition de M. Jacques David, secondée de M. Yanny Ritchot, il est unanimement résolu d'adopter le compte rendu de la rencontre du 11 septembre 2025.



4. Suivi de la rencontre du 11 septembre 2025

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, passe en revue le document Suivi des actions de la rencontre du 11 septembre 2025.

M. Blais apporte les précisions suivantes :

- En raison de l'abandon du projet de Loi 97 visant à modifier le Régime forestier, M. Blais mentionne qu'il n'y a plus lieu d'apporter des précisions sur les effets de ce projet de Loi sur la tarification des locataires de terres publiques;
- M. Blais mentionne qu'il est à organiser un classeur virtuel sur la plateforme One Drive qui permettra aux partenaires de la TRGIRTO d'accéder, en rétrospective, aux documents associés aux rencontres de la TRGIRTO ainsi qu'aux rencontres des comités de travail. Bien entendu, l'accès à ce classeur virtuel sera réservé aux partenaires de la TRGIRTO. Le classeur virtuel devrait être mis en place et accessible d'ici la mi-décembre.

5. Nouvelles

Voici les nouvelles qui ont été partagées avec les partenaires de la TRGIRTO.

- M. Charles Blais informe les partenaires de la TRGIRTO que le projet de Loi 97 a été abandonné, et qu'un nouveau ministre des Ressources naturelles et des Forêts a été nommé, soit M. Jean-François Simard, député de la circonscription de Montmorency;
- M. Charles Blais mentionne que la présente consultation publique sur l'ajout de secteurs d'intervention potentiels au PAFIO et sur les Plans d'aménagement spéciaux pour la récupération des bois affectés par l'épidémie de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette se poursuit jusqu'au 21 novembre 2025;
- M. Jean-François Larrivée rappelle qu'il est toujours possible de proposer des projets d'acquisition de connaissances dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (volet A) pour lequel une enveloppe de l'ordre de \$ 400 000,00 est disponible.

6. Renouvellement du mandat des représentants à la TRGIRTO

M. Charles Blais fait le point sur le processus de renouvellement du mandat des représentants à la TRGIRTO (voir le document présenté par M. Blais).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- En réponse à une question, on mentionne que l'on partagera avec les partenaires de la TRGIRTO les grilles d'analyse qui serviront à la sélection des candidatures pour les postes visés par un appel de candidatures.

M. Larrivée remercie M. Blais pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Blais (C. Blais)



Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la grille d'analyse qui serviront à la sélection des candidatures pour les postes de représentants visés par un appel de candidatures (C. Blais)

7. Consultation sur la Production acéricole à prioriser

M. Jean-Sébastien Perron, professionnel au MRNF, fait le point sur le déroulement des consultations concernant les Potentiels acéricoles prioritaires (PAP) (voir le document présenté par M. Perron).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- En réponse à une question, M. Perron précise que l'activité acéricole est non compatible dans les aires protégées de type « réserves de biodiversité, réserves écologiques, écosystèmes forestiers exceptionnels, refuges biologiques, autres »;
- En ce qui concerne les aires protégées de type « utilisation durable », on mentionne que les paramètres et les questions de compatibilités avec certains types d'activités (acériculture, aménagement forestier, autres) ne semblent pas encore bien définis. M. Perron vérifiera auprès de son collègue, Guillaume Godbout, s'il a des précisions à apporter sur cette question;
- En réponse à une question, M. Perron précise les deux notions suivantes :
 - Superficies acéricoles « réservées » : superficies PAP qui sont visées par une demande de réservation d'un promoteur acéricole (essentiellement des superficies qui ont été identifiées comme PAP dans un précédent exercice de consultation);
 - Superficies acéricoles « disponibles à la réservation » : superficies PAP qui ne sont pas encore visées par une demande de réservation d'un promoteur acéricole (notamment les superficies visées par la présente consultation);
- En réponse à une question, M. Perron précise que plus de 50% des superficies PAP visées par la présente consultation ont été visitées par les équipes du MRNF afin de vérifier que la composition et la structure des peuplements concordent bien avec les paramètres ciblés (% d'éables à sucre, nombre d'entailles à l'hectare, autres). Cela dit, M. Perron explique qu'une telle validation terrain peut ne pas être nécessaire à l'égard de certains peuplements pour lesquels, les données géomatiques et LIDAR montrent clairement que la composition et la structure du peuplement cadrent tout à fait avec les paramètres ciblés;
- En réponse à une question, M. Perron explique que le territoire de la MRC de Pontiac pose un défi pour ce qui est de trouver des peuplements forestiers qui cadrent bien avec les paramètres ciblés pour les PAP et ce, tant sur le plan de la composition et de la structure des peuplements ciblés que sur le plan de la proximité au réseau électrique. Malgré tout, les recherches de PAP dans la MRC de Pontiac se poursuivront pour l'exercice prévu en 2026 :
- En réponse à une question, M. Perron mentionne que des ateliers de travail ont été tenus avec les représentants des producteurs acéricoles afin notamment de valider certains



éléments « opérationnels » (ex. l'utilisation des stations de pompage qui permettent de récupérer la sève sur des superficies plus éloignées des installation de production);

- En réponse à une question, M. Perron mentionne qu'à l'égard de certaines essences floristiques à protéger, l'activité acéricole peut être incompatible (ex. avec la présence du ginseng) ou compatible en respectant certaines conditions d'opération (ex. avec la présence de l'ail des bois).

M. Larrivée remercie M. Perron pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Perron (C. Blais)

Vérifier auprès de M. Guillaume Godbout s'il a des précisions à apporter concernant la compatibilité de certains types d'activités (acériculture, aménagement forestier, autres) à l'égard des aires protégées de type « utilisation durable » - (J-S Perron, C. Blais)

8. Portrait des changements climatiques régionaux et de leurs effets potentiels sur les principales essences forestières en Outaouais

Mme Isabelle Paquin, professionnelle au MRNF, présente le portrait des changements climatiques régionaux et de leurs effets potentiels sur les principales essences forestières en Outaouais (voir le document présenté par Mme Paquin).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- Un partenaire de la TRGIRTO pose les deux questions suivantes :
 - Pour une essence forestière donnée, en quoi sa capacité d'adaptation influence-t-elle l'élément « gain ou perte d'habitat »?
 - Pour une essence forestière donnée, en quoi sa capacité d'adaptation pourra-t-elle l'aider à maintenir sa place dans des habitats qui lui seront peu favorables?

On mentionne que les réponses à ces questions demeurent complexes. Les professionnels forestiers auront à prendre en compte un ensemble de connaissances scientifiques au moment d'établir les approches sylvicoles les plus appropriées à une situation donnée.

Cela dit, Mme Paquin indique qu'elle contactera sa collègue Catherine Périé afin d'obtenir plus de précisions en ce qui a trait aux intrants qui ont servi à établir les potentiels gains ou pertes d'habitat pour les diverses essences forestières;

- Concernant l'information portant sur les gains et les pertes d'habitat potentiels pour les principales essences forestières, Mme Paquin précise que cette information a été colligée à l'aide de plusieurs travaux de « modélisation ». Ainsi, plus les différents modèles de simulation vont dans la même direction pour une essence forestière donnée, plus la couleur apparaît foncée dans la présentation;



- En réponse à une question, Mme Paquin mentionne que le MRNF souhaite que le PAFIT 2028-2033 fasse mention des enjeux et des solutions d'adaptation en ce qui a trait à l'aménagement des forêts dans le contexte des changements climatiques;
- En réponse à une question, Mme Paquin mentionne que les experts du MRNF n'ont pas encore statué sur les solutions d'adaptation à retenir concernant les enjeux d'aménagement forestier (par exemple, à savoir à savoir comment moduler ou adapter notre aménagement en considérant le risque de perte d'habitats);
- En réponse à une question, Mme Paquin reconnaît que l'échéancier de préparation du PAFIT 2028-2033 est serré et que cela ne laisse pas beaucoup de temps aux partenaires de la TRGIRTO pour réfléchir, discuter et convenir des enjeux d'aménagement forestier intégré. Cela dit, elle suggère que Mme Alexandra Bélanger, M. Charles Blais et elle préparent un plan de travail qui pourra être rapidement proposé aux partenaires de la TRGIRTO.

Les partenaires de la TRGIRTO conviennent de laisser à Mme Paquin, Mme Bélanger et M. Blais le soin de préparer et de leur proposer un plan de travail.

M. Larrivée remercie Mme Paquin pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Paquin (C. Blais)

Préparer et proposer aux partenaires de la TRGIRTO un plan de travail sur la question des enjeux et des stratégies d'aménagement forestier intégré dans le contexte des changements climatiques (I. Paquin, A. Bélanger, C. Blais)

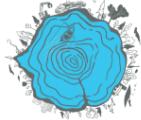
9. Révision des enjeux de la TRGIRTO

M. Blais, coordonnateur de la TRGIRTO, convie les partenaires de la TRGIRTO à une révision de leurs enjeux locaux et régionaux (voir le document présenté par M. Blais).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la discussion :

- Concernant les enjeux sur les habitats fauniques, un partenaire de la TRGIRTO demande où en est rendu la rédaction du cahier 7.2 portant sur les enjeux liés aux espèces sensibles à l'aménagement forestier. M. Blais posera la question au MRNF;
- En réponse à une question, M. Blais indique qu'il préparera un document qui apportera des précisions quant aux résultats obtenus à l'égard des décisions, des actions et des recommandations issues des travaux de la TRGIRTO;
- En cours de présentation, des partenaires de la TRGIRTO ont déjà indiqué leur intérêt à proposer de nouveaux enjeux. Ils sont invités à rapidement contacter le coordonnateur qui les aidera à préparer leur proposition à cet égard.

Concernant la révision des enjeux de la TRGIRTO, les partenaires de la TRGIRTO conviennent ce qui suit :



- L'adoption de la liste des enjeux de la TRGIRTO à inscrire au PAFIT 2028-2033 pourra se faire à la rencontre du 14 avril 2026;
- D'ici là, il sera possible à tout partenaire de la TRGIRTO de proposer un nouvel enjeu, lequel pourra être présenté, discuté et convenu par l'ensemble des partenaires de la TRGIRTO à la rencontre du 21 janvier 2026 ou à celle du 14 avril 2026;
- Il sera toujours possible d'ajouter un nouvel enjeu une fois le PAFIT 2028-2033 dûment complété et publié;
- Bien entendu, tout promoteur d'un nouvel enjeu est invité à rapidement prendre contact avec le coordonnateur, lequel pourra aider le promoteur à préparer sa proposition.

M. Larrivée remercie M. Blais pour sa présentation.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Blais (C. Blais)

Vérifier auprès du MRNF où en est rendu la rédaction du cahier 7.2 portant sur les enjeux liés aux espèces sensibles à l'aménagement forestier (C. Blais)

Préparer et transmettre aux partenaires de la TRGIRTO un document qui précise les résultats obtenus à l'égard des décisions, des actions et des recommandations issues des travaux de la TRGIRTO (C. Blais)

10. Varia

Aucun sujet n'a été traité au varia.

11. Levée de la rencontre

TRGIRTO 202511-3

Sur proposition de M. Maurice Thibaudeau, secondée de M. Jason Durand, il est unanimement résolu de faire la levée de la rencontre.

M. Jean-François Larrivée, président de la TRGIRTO, lève la séance à 12h00.